

# BULLETIN MUNICIPAL

2023 - 2024



## NOS ASSOCIATIONS

PARENTS D'ELEVES



LE CANTOU DEL ROC



COMITE des FETES

SOCIETE de CHASSE



CLUB de PETANQUE



ASSOCIATION SPORTIVE GALGANAISE



# **LE MOT DU MAIRE**

Le 7 janvier 2024, vous êtes venus nombreux participer à la cérémonie des vœux. Cette présence témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie communale et je vous en remercie vivement !

Le thème du dernier Congrès Des Maires de France (communes attaquées, république menacée) touche malheureusement nos communes rurales : incivilités, vandalisme, manque de respect à autrui, portent préjudice à la collectivité.

Devant cette réalité, à l'aube de cette nouvelle année, où chacun de vous exprime ses vœux auprès des siens, pour nous, élus, au delà de nos vœux, nous devons vous rendre compte de nos activités, des travaux réalisés au cours de l'année écoulée et des projets de demain.

2023 a vu :

La création du lotissement du FOIRAIL (8 lots), aujourd'hui viabilisé, mis à la vente au prix de 17€ HT le m<sup>2</sup>.

L'enfouissement du réseau Basse Tension au foirail.

L'extension du réseau d'assainissement collectif.

L'extinction de l'éclairage public du bourg de 23h00 à 6h00 du matin.

Programme voirie.

Validation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

L'adressage sur l'ensemble de la commune.

Le recensement.

Le projet éolien porté par la société VSB rejeté par le préfet.

2024, des projets sont en cours d'étude, les premiers travaux commenceront dans les prochains jours :

La rénovation de la salle des fêtes : réfection toiture, pose de panneaux photovoltaïques.

Une étude énergétique qui conditionnera la rénovation interne du bâtiment.

La requalification du foyer logement.

La sécurisation des sorties du lotissement, la création d'un chemin piétonnier.

Un nouveau programme voirie.

L'entretien des bâtiments communaux.

Poursuivre l'aménagement de nos structures dans l'intérêt collectif, au regard de nos moyens financiers, sera l'objectif qui guidera nos actions.

Bonne Année à vous et à vos familles !



# **ETAT CIVIL**



## **Naissances**

- DESVIGNES VALERY Enora née le 10 janvier 2023
- PIRAIRE Lou née le 23 janvier 2023
- VANESSON Gianni né le 23 juin 2023
- LACOUT FILHOL Nino né le 23 août 2023
- KOENDERS Margaux née le 05 octobre 2023
- PUECH Louna née le 20 octobre 2023



## **Mariages**

- Néant

## **PACS**

- Néant

## **Ils nous ont quittés**

- THIBOULT Reynald 67 ans
- BILLAUT Joris 18 ans
- FROMENT Roger 79 ans
- MARTY Christian 66 ans
- BENEVENT Simone 83 ans
- VITA Bernard 73 ans
- DELMOLY Raymond 95 ans



# **INFO MAIRIE**

## **SECRETARIAT DE MAIRIE**

### **Tableau d'ouverture au public**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	9H00—12H00
APRES-MIDI	13H00—16H45	13H00—16H45	14H00—16H45	13H00—16H45	

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le matin, du lundi au jeudi inclus !



05 65 80 41 08



Mairie de Galgan  
56 rue du Cantou  
12220 GALGAN



mairie-galgan@wanadoo.fr

## **SACS POUBELLES**

La distribution des sacs poubelles se fera :

- A partir du 1er Mars 2024
- En Mairie
- Aux heures d'ouverture au public



# AGENCE POSTALE

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

### Tableau d'ouverture au public



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9H00 -12H00	9H00-12H00	9H00-12H00	9H00-12H00	9H00-12H00
APRES-MIDI	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	

Julie BARDOU vous accueillera tous les matins du lundi au vendredi !

Merci de bien vouloir respecter ces horaires, et de ne pas les confondre avec ceux du secrétariat de mairie !

Chaque chose en son temps !



05 65 80 41 09



## ATTENTION PETIT RAPPEL

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES



EN MAIRIE  
A PARTIR DU  
01 MARS 2024



# **REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL en**

## **2023**

LE 23 FEVRIER 2023

### **Finances**

Présentation du Compte Financier Unique (CFU)  
Pour rappel le CFU est le document comptable qui remplace le Compte De Gestion et le Compte Administratif.

### **Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2022, M 57, budget principal :**

#### **FONCTIONNEMENT :**

Recettes	410 036,48
Dépenses	<u>277 261,48</u>
Résultat de l'exercice	132 774,99
Excédent antérieur reporté	<u>100 619,00</u>
Résultat de fonctionnement	233 393,99

#### **INVESTISSEMENT :**

Recettes	203 747,80
Dépenses	<u>126 714,78</u>
Résultat de l'exercice	77 033,02
Excédent antérieur reporté	<u>278 085,58</u>
Solde d'exécution cumulé	355 118,60
RAR Dépenses	<u>127 355,00</u>
Excédent d'investissement	227 763,60

Résultat cumulé : 233 393,99 + 227 763,60 = 461 157,59 €

### **Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2022, M 57, budget lotissement :**

#### **FONCTIONNEMENT :**

Recettes	81 044,56
Dépenses	<u>81 044,56</u>
Résultat de l'exercice	0,00

#### **INVESTISSEMENT :**

Recettes	81 045,00
Dépenses	<u>81 044,56</u>
Excédent de l'exercice	0,44

### **Fiscalité :**

#### **Taux des impôts locaux :**

Au vu des résultats 2022, de notre trésorerie au 1er janvier 2023, il n'y a pas lieu d'augmenter le taux d'imposition. C'est la proposition faite par Mr le Maire, validée par le Conseil Municipal.

Pour rappel :

- Taxe d'habitation : 7,76% , hors résidence secondaire , n'existe plus en 2023
- Taxe sur le foncier bâti : 26,14%
- Taxe sur le foncier non-bâti : 47,20%
- Contribution Economique Territoriale (CFE) : 17,29%

#### Tarifs des services publics communaux :

Inchangés, identiques à 2022.

#### Subvention aux associations :

Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Galganaise (ASG) de 1000 €  
(trésorerie)

Maintien à l'identique 2022 pour les autres associations

### Travaux

#### Enfouissement du réseau Basse Tension du Foirail

Monsieur le Maire donne lecture du devis établi par le SIEDA : 38 000 € HT. Avec une participation de la commune à hauteur de 30%, soit 11 400 €. Une convention sera établie entre la commune et le SIEDA.

### Projets Travaux 2023

#### En cours d'étude

- Réfection de la toiture de la salle des fêtes; pose de panneaux photovoltaïques
- Extension de l'assainissement collectif au Foirail
- Extension de l'assainissement collectif Route de Fatigue
- Opération adressage
- Réfection volets bâtiment Presbytère
- Acquisition du bâtiment annexe du Foyer Logement réalisé en 2003 par la Communauté de Communes

### Recensement

Monsieur le Maire, après avoir remercié l'agent recenseur, Mr Dominique ROBLIN, regrette le nombre non négligeable d'administrés qui, pour différentes raisons, ne se sont pas fait recenser. Qu'ils sachent qu'ils ont pénalisé la commune financièrement : la subvention majeure de l'Etat DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) étant liée au nombre d'habitants de la commune.

**LE 11 AVRIL 2023**

### Fiscalité

#### Affectation du résultat 2022 au BP 2023

Suite au vote du CFU (Compte Financier Unique), l'excédent de fonctionnement s'élevant à 233 393,99 €, sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide d'affecter au compte :

1068 en investissement	113 393,99 €
R002 en fonctionnement	120 000,00 €

### Vote du Budget Primitif

Fonctionnement : Dépenses/Recettes	462 732,00 €
Investissement : Dépenses/Recettes	636 796,34 €

### Vote du Budget Lotissement

Fonctionnement : Dépenses/Recettes	251 796,56 €
Investissement : Dépenses/Recettes	251 796,50 €

### Bâtiment annexe du Foyer Logement

Monsieur le Maire rappelle la mise à disposition des terrains cadastrés AM230 et AM93, en vue de la construction d'un bâtiment pour l'extension du Foyer Logement, à la Communauté des Communes du Plateau de Montbazens (24 novembre 2003).

La CCPM, dans sa séance du 16 décembre 2022, a délibéré afin de résilier cette convention avec notre commune.

Notre commune, dans sa séance du 21 décembre 2022, a délibéré afin de récupérer ce bâtiment.

### Personnel

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite par Madame VITRAC de démissionner de son poste de responsable de l'Agence Postale communale, et bénéficiaire d'une rupture conventionnelle, en date du 31 mars 2023. Demande qu'il a acceptée.

La procédure à mettre en œuvre est en cours.

### Divers

Monsieur le Maire rend compte de la réunion du 27 mars 2023 avec Mme BODKIN, responsable société VSB, à laquelle l'ensemble des conseillers avaient été convoqués.

Madame BODKIN souhaite un engagement plus poussé de notre part sur le projet.

Monsieur le Maire dit une nouvelle fois que ce projet est porté par la société VSB.

Après discussion, l'unanimité n'étant pas assurée, Mr le Maire propose de prendre contact avec Mr CALVET (Président de l'Association des Maires de l'Aveyron), afin d'obtenir sa réflexion sur le sujet.

**LE 27 JUIN 2023**

### Finances

- Attribution de la Dotation de Solidarité Rurale Cible : 49 011,00 €
- Obtention de la DETR (Opération réfection toiture salle des fêtes) : 30 000 €
- Décision modificative n°1 : régularisation, le résultat d'exécution en investissement est de 355 118.60 €. Inscriptions des RAR en recettes d'investissement et en dépenses pour avoir une section d'investissement équilibrée : 127 355 €.

## Délibérations

- Renouvellement groupement de commandes dans le cadre de l'entretien d'éclairage public avec le SIEDA / Convention signée.
- Renouvellement convention autorisations d'urbanisme (délégation de l'instruction avec Aveyron Ingénierie).
- Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT Ecole) - Année scolaire 2023-2024.

## Adressage

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal, dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L2213-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

## Lotissement « LE FOIRAIL », Prix de vente des parcelles

Monsieur le Maire informe de la fin des travaux de viabilisation réalisés par la société ARRAZAT de Montbazens.

Les travaux de viabilisation étant terminés, il convient de déterminer le prix de vente des lots en vue de leur commercialisation.

Partant du principe que la commune n'a pas vocation à dégager une marge sur ce projet, il est proposé de fixer le prix de vente à 17.00 € H.T le m<sup>2</sup>.

Le lotissement étant assujéti à la taxe sur la valeur ajoutée, la commune devra s'acquitter de la TVA à la marge ; c'est-à-dire entre le prix d'achat 9.00 € le m<sup>2</sup> et le prix de vente 17.00 € le m<sup>2</sup>. L'acquéreur paiera de ce fait 18,60 € T.T.C le m<sup>2</sup> plus les frais de notaire.

## Salle des fêtes, attribution du marché

- Lot n° 1 : Désamiantage (20 500,00 € HT) - Entreprise PUECHOULTRES, Baraqueville
- Lot n° 2 : Couverture, pose panneaux photovoltaïques, alarme (82 903,78 € HT) - Entreprise BROUSSY, Mayran
- N'entre pas dans le marché : raccordement électrique avec ENEDIS (36 KWA)

## Divers

### Transport scolaires

Accord Région/ADM (Association des Maires de l'Aveyron) pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Forfait carte scolaire demi-pensionnaire 189,50 € au lieu de 280,00 €
- Forfait carte scolaire pensionnaire 94,75 € au lieu de 140,00 €

**Payé par la Commune** : Monsieur le Maire rappelle la gratuité pour les familles.

### Cantine

Monsieur le Maire informe que la société ANSAMBLE (Traiteur, fournisseur de repas, Baraqueville) va augmenter ses tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Repas livré primaire de 3,49 € à 3,93 € et repas livré adulte de 4,53 € à 5,05 €. Après discussion, le Conseil Municipal appliquera ces nouveaux tarifs. L'information sera donnée aux familles avant la rentrée. Nota : La municipalité paye le pain.

**LE 27 SEPTEMBRE 2023**

## Travaux

- Extension des réseaux assainissement terminée.
- Dissimulation du réseau Basse Tension « Le Foirail » terminée.
- Voirie : rappel des voies concernées : Marcillerie, Mas de Carmes, Route de Malaval, Route de Cros, Route de Vernhes, terminées.

## Adressage

Monsieur le Maire fait part des nombreuses réclamations. Nous avons effectué les corrections au mieux ; notamment la reprise des lieux dits qui seront à saisir dans l'enregistrement en ligne par chaque administré.  
Distribution des numéros par chaque conseiller dès ce jour.

## Ecole

- Point sur la rentrée... Effectif stable à 37 élèves
- Transports scolaires : Monsieur le Maire regrette le manque de communication avec les familles, dû à l'achat direct de la carte scolaire auprès des services départementaux...
- Participation financière demandée par l'APE (Association des Parents d'Elèves) en vue des voyages scolaires 2023/2024 à Londres et à Toulouse, coût de l'opération : 15 663,00 €, répartis comme suit :
  - Participations des familles : 7 300,00 €
  - Participation de l'APE : 4 363,00 €
  - Participation de la commune : 4 000,00 €

## La Poste

Prolongation d'un an de la durée de la convention avec la Poste, qui arrive à échéance le 31 décembre 2023. Convention signée du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024.

## Personnel

Demande de passage à 35 heures faite par Madame Julie BARDOU : Monsieur le Maire précise qu'une augmentation du temps de travail ne doit être prise en compte que si le besoin de service le justifie. Rappel est fait de la demande de Julie BARDOU en début d'année, qui était de 30 heures, ce que nous avons accepté au vu de la reprise d'activité de la Poste. Aujourd'hui devant l'incertitude du maintien de l'activité de l'Agence Postale, il ne semble pas opportun de modifier le temps de travail.

## Ordures Ménagères

Monsieur le Maire rend compte de la réunion du bureau des Maires : passage de la redevance REOM (Redevance Enlèvement Ordures Ménagères) à la Taxe TEOM (Taxe Enlèvement Ordures Ménagères) adossée à la taxe foncière sur les propriétés bâties.

La REOM est due uniquement par les utilisateurs du service, qu'elle finance, tandis que la TEOM est établie au nom du propriétaire du local imposable.

Une commission d'élus de la Communauté Des Communes va simuler le coût pour les administrés du passage à la TEOM (pas applicable en 2024 ; La redevance (REOM), comme par le passé, sera demandée aux administrés).

**LE 18 DECEMBRE 2023**

### **Travaux 2023**

- Extinction éclairage public (Le Bourg) terminée.
- Extension réseau assainissement terminée.

### **Lotissement**

- Viabilisation terminée.

### **Equipement**

• Adressage sur le point d'être terminé, en attente des dernières plaques, N°, suite à la dernière commande du 30 octobre dernier. Il restera la pose à effectuer.

### **Foyer Logement**

Récupération du bâtiment annexe (CCPM) dont on va procéder au rachat pour une somme de 50 000,00 €, qui correspond à la valeur des échéances d'emprunt dues par la CCPM jusqu'en 2028.

L'intégration de la valeur de l'immeuble à l'actif de la commune s'élève à 190 041,17 €.

### **Travaux 2024**

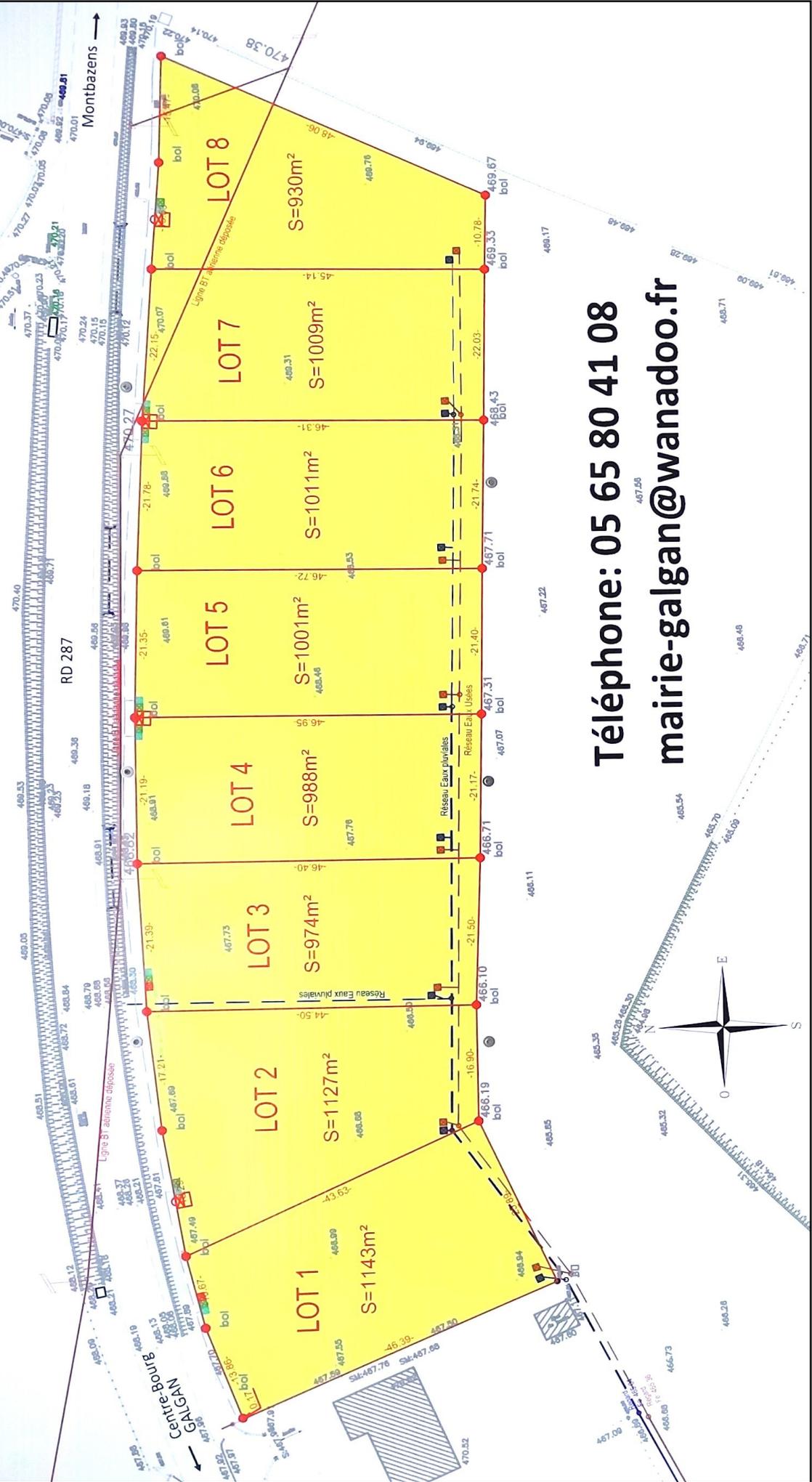
- Rénovation de la salle des fêtes
- Aménagement chemin piétonnier , RD287, Lotissement
- Requalification bâtiment Foyer Logement
- Programme voirie
- Entretien bâtiments communaux



# GALGAN

## Lotissement "Le Foirail"

**8 Lots viabilisés**  
**18.60€ / m<sup>2</sup>**



**Téléphone: 05 65 80 41 08**

**mairie-galgan@wanadoo.fr**

# **BUDGET PRIMITIF 2023**

## **SECTION FONCTIONNEMENT**

DEPENSES 2023		RECETTES 2023	
011 - Charges à caractères général	136 053,00	001 - Excédent antérieur reporté	120 000,00
012 - Charges de personnel	112 738,00	021 - Atténuation de charge	2 775,00
014 - Atténuations de produits	13 056,00	70 - Produits de service	39 585,00
65 - Autres charges gestion courante	60 805,00	73 - Impôts et taxes	2 196,00
66 - Charges financières	0,00	74 - Dotations subventions	143 510,00
042 - Opérations d'ordre	6 016,00	75 - Autres produits	13 200,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	731 - Fiscalité locale	141 466,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00		
023 - Vir à la sect° d'investissement	134 064,00		
<b>TOTAL</b>	<b>462 732,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>462 732,00</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES 2023		RECETTES 2023	
204 - Subventions d'équipement versées	13 333,00	001 - Excédent d'investissement	355 118,60
20 - Immobilisations incorporelles	3 000,00	021 - Vir sect° de fonctionnement	134 064,00
165 - Caution	800,00	1068 - Excédent capitalisé	113 393,99
020 - Dépenses imprévues	0,00	10222 - FCTVA 2019	6 370,41
21 - Immobilisations corporelles	529 663,00	10226 - Taxe d'aménagement	5 000,00
27 - Autres immobilisations financières	90 000,00	040 - Opérations d'ordre (amortissement)	6 016,00
		165 - Caution	800,00
		041 - Opérations patrimoniales	450,00
		13 - Subventions	15 583,00
<b>TOTAL</b>	<b>636 796,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>636 796,00</b>

# **NUMEROS NATIONAUX UTILES**

## **Numéros d'urgence**

 <b>15</b> SAMU	 <b>17</b> Police secours	 <b>18</b> Sapeurs Pompiers	 <b>112</b> Urgences Europe
 <b>114</b> Sourds et malentendants	 <b>115</b> Samu Social	 <b>197</b> Alerte enlèvement	 <b>197</b> Alerte attentat

## **Aide aux victimes**

Préoccupé par une situation de danger ou qui risque de l'être ? Besoin d'écoute, de conseils ou d'accompagnement dans les domaines de l'enfance, des violences, de la maltraitance, du cyberharcèlement ou encore de radicalisation ?

<b>119</b> Enfance en danger	<b>3018</b> Cyber harcèlement	<b>3020</b> Harcèlement	<b>3919</b> Arrêtons les violences
<b>3977</b> Séniors et adultes handicapés	<b>116006</b> France victimes	<b>0800005696</b> Stop Djihadisme	<b>0805805817</b> Infos escroqueries

## **Centres antipoison**

Les centres antipoison sont des centres d'information sur les risques toxiques de tous les produits existants.

Ils ont un rôle d'information auprès des professionnels de santé et du public et apportent une aide au diagnostic, à la prise en charge et au traitement des intoxications.

**0561777447**

Centre anti-poison  
de Toulouse

# TROIS DEFIBRILLATEURS



**ESPACE ASSOCIATIF**

**SOUS LE PORCHE**

**STADE MUNICIPAL**

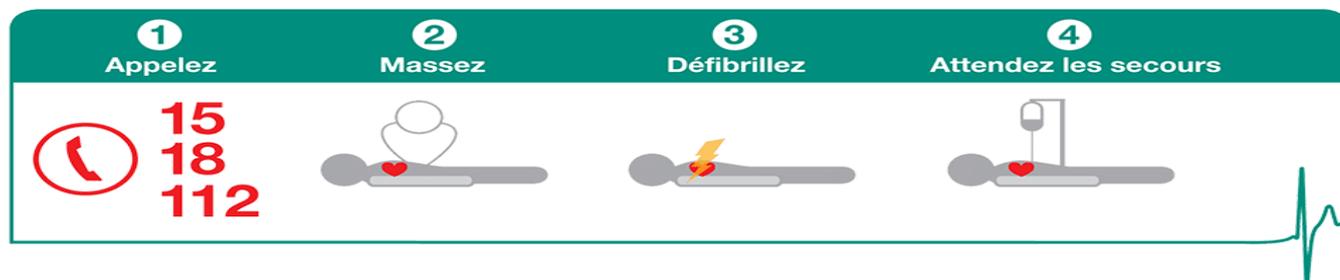
**DANS LES VESTIAIRES**

**ANCIEN FOYER LOGEMENT**

**SOUS LE PORCHE**

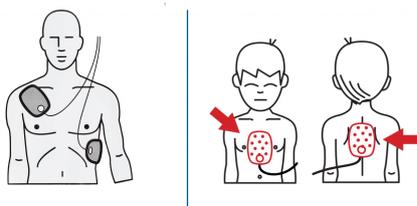
Depuis 2007 et le décret du 04/05/2007- Art R.6311-15 du code de la santé publique, « toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe ». Ce décret autorise donc tout citoyen à utiliser un DAE, qu'il s'agisse d'un défibrillateur semi-automatique (DSA) ou entièrement automatique (DEA). Cependant, afin de pouvoir utiliser un DAE, il est important de connaître ses fonctionnalités ainsi que les gestes à effectuer pour assurer à la victime des meilleures chances de survie. 800 personnes pourraient être sauvées par an dans notre pays grâce à la mise en œuvre d'un défibrillateur.

Lorsqu'un arrêt cardiaque est détecté, l'utilisation d'un défibrillateur est nécessaire, sans oublier que la priorité est d'appeler les secours.



Assurez-vous que la victime est positionnée sur une surface sèche avant d'utiliser le DAE

Démarrez le DAE en appuyant sur le bouton « Marche » ou « On ».  
**Installez les électrodes sur la poitrine de la victime.**



Lorsque les électrodes sont positionnées, le DAE pourra démarrer l'analyse du rythme cardiaque

Si le choc est nécessaire : L'appareil vous préviendra de la nécessité de le délivrer. Tout au long du processus de défibrillation, écoutez et suivez les instructions vocales

**Des formations ouvertes à tous devraient être mises en place en 2024**

# ***NOS ASSOCIATIONS***

# **COMITE DES FETES**



L'année 2023 fût dans l'ensemble une bonne année, avec beaucoup de nouvelles têtes qui ont intégré l'association.

Nous avons débuté l'année avec le cochon à la broche, où tout s'est bien déroulé dans une salle des fêtes pleine !

Le week-end de la Fête ainsi que la semaine des aubades se sont bien passés. La pluie ne nous a pas arrêtés et nous avons pu assurer les festivités malgré les circonstances. L'année a également été marquée par l'arrivée de nouveaux tee-shirts, que vous avez pu découvrir lors des aubades, une nouvelle couleur pour repartir de plus belle !

En espérant vous revoir encore plus nombreux en 2024 !

## **Planning 2024 :**

- Cochon à la broche le 20 Avril (date à confirmer en fonction des travaux salle des fêtes)
- Fête votive du village le 5, 6 et 7 Juillet
- Quine le samedi 16 Novembre

## **Le Nouveau Bureau pour 2024 :**

**Co-Présidents** : Jonathan GAUBERT et Alexia MARTY

**Co-Trésoriers** : Elisa BLANC et Rodrigo TABORDA

**Co-Secrétaires** : Rémi MELLÉ et Ambre CHEVALLIER

Le Comité des Fêtes tient à vous remercier ( Habitants; Mairie; Commerçants ) et vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2024 !



# **LOU CANTOU DEL ROC**

Décembre égrène les derniers jours de l'année 2023 et nous voyons poindre 2024.

## **Rappel des activités 2023 de notre association**

- **Samedi 7 Janvier** : Galette/jeux à Peyrusse le Roc
- **Mercredi 8 Février** : Assemblée Générale à Galgan
- **Dimanche 5 Mars** : nous avons participé au thé dansant au profit de Rétina à Rignac
- **Samedi 22 Avril** : Journée détente à l'Aven Armand
- **Jeudi 25 Mai** : Journée de la forme à Vaureilles
- **Samedi 24 Juin** : Journée marche sur l'Aubrac
- **Dimanche 2 Juillet** : Déjeuner à Galgan (fête)
- **Du 9 au 16 Septembre** : séjour à Carqueiranne
- **Samedi 30 Septembre** : Marche au profit de la prévention du cancer
- **Du 7 au 10 Octobre** : voyage de l'amitié Ruban Bleu à Pineda de Mar
- **Samedi 14 Octobre** : repas/jeux à Peyrusse le Roc
- **Dimanche 5 Novembre** : thé dansant à Galgan
- **Samedi 25 Novembre** : Repas Stockfisch avec les chanteurs d'Olt
- **Dimanche 31 Décembre** : Réveillon du Nouvel An.

Merci à tous les adhérents et adhérentes qui, par leur participation, contribuent à la réussite de nos activités. Que l'année 2024 nous permette de garder cet esprit de solidarité, de proximité, d'amitié, de convivialité, de bénévolat qui fait la force de notre association.

Que 2024 vous apporte joie, santé, bonheur.

Une date à retenir: **Dimanche 22 Septembre**, à la salle des fêtes de Galgan, spectacle avec les *Amis de la Chanson de l'Isle sur Tarn*.

Appel à tous ceux qui veulent nous rejoindre, vous êtes les bienvenus.

**Galganais, Galganaises, Pétruciens, Pétruciennes, bono annada et bono santat!**



# **CLUB DE PETANQUE DE GALGAN**

Le club de pétanque de Galgan est composé de 14 membres âgés de 28 à 93 ans, ce qui fait un total de 953 années d'expérience, d'amitié et de bonne humeur !

Notre objectif n'est pas de nous prendre pour des champions, les boules sont souvent récalcitrantes, notre but est de nous distraire afin de passer de bons moments de détente, d'amitié et de convivialité.

Quel que soit votre âge, homme ou femme, même si vous n'avez jamais touché une boule de pétanque, venez nous rejoindre, nous assurerons votre formation avec bienveillance, respect, une dose d'humour et une franche camaraderie.

Les parties se déroulent les vendredi après-midi ou en soirée suivant les saisons.

**Renseignements et inscriptions auprès de :**

**Yves FOUCRAS 06.08.35.75.77**



# **ASSOCIATION SPORTIVE GALGANAISE**

La saison dernière, malgré de très nombreuses blessures, l'ASG a réussi un bon parcours en championnat en finissant troisième de sa poule, ce qui n'était pas évident à la mi-saison.

Cette saison, Galgan a opéré une cure de jouvence avec l'arrivée de pas moins de dix jeunes joueurs « du cru », de moins de vingt ans. Une cure amplement bénéfique puisque, à la trêve des confiseurs, notre club occupe la première place de sa poule (invaincu) et espère bien la préserver jusqu'à la fin, ce qui serait synonyme de montée en division supérieure. Mais le chemin est encore long et sera difficile, en atteste notre défaite en 1/16<sup>ème</sup> de finale de coupe contre Pays Alzuréen 3.

Enfin, ultime nouveauté, la création d'une équipe féminine qui, pour le moment, se compose d'une petite dizaine de joueuses. Certes, ce n'est pas encore suffisant pour s'inscrire en championnat, mais petit à petit, de nouvelles joueuses nous rejoignent. Avis aux amatrices, n'hésitez pas à nous contacter pour intégrer l'équipe !

## **LE BUREAU**

Président : MALRIEU Nicolas

Vice-Présidents : ALAUX Benjamin  
SURIANO Thomas

Secrétaire : SALLES Loïck

Secrétaire adjoint : ALMAYRAC Fabien

Trésorière : GUENNEGUES Yoann

Trésorier adjoint: GINESTET Clément

## **EFFECTIF**

Dirigeants : 5

Dirigeants/Joueurs : 2

Joueurs : 27

Arrivées : BOUSQUET Arthur - BOYE Paul - BRAS Anaël - CHRISTOPHE Baptiste - GUIRAL Antoine - JONIS Enzo - LADOUX Victor - LENGAGNE Sullivan - MADALENO TABORDA Joao - MADALENO TABORDA Luis Filipe - MARTY Dorian - MARTY Kilian - XAVIER TABORDA Rodrigo

Retours dirigeants : CAYLA Romain - CHRISTOPHE Loïc - GAYRALD Clément

Départ ou arrêt : BENSELIM Abbassia - CANTALOUBE Mathias - GOUDAL Tony - GROLLEMUND Gautier - LANNES Florian - NIEMZIK Boris - ORTHOLA Tony

## **ENTRAINEMENTS**

Le mardi 19h30 et le vendredi 20h00 au stade.

## **MANIFESTATIONS EXTRA-SPORTIVES**

Courant janvier 2024 : Passage des traditionnels calendriers

06 avril 2024 : Soirée Moules-Frites

07 juillet 2024 : Fête de Galgan : concours de pétanque + soirée apéro/concert

28 septembre 2024 : Soirée Moules-Frites



Dates susceptibles d'être modifiées en fonction de notre calendrier des matchs ainsi que de la réfection de la toiture de la salle des fêtes.

L'ensemble des membres de l'ASG vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024 et vous remercie par avance de votre accueil et votre soutien lors de la distribution de nos calendriers.

Encore merci et bonne année à tous !!!

---

## **SOCIETE DE CHASSE GALGAN-VALZERGUES**

2023 s'en va, 2024 arrive, l'ensemble des membres de la société de chasse Galgan - Valzergues vous souhaite à toutes et à tous une bonne année.

Malgré les attaques incessantes que subit le monde de la chasse, pendant de longs mois, la trentaine de membres de l'association se retrouvent plusieurs fois par semaine à la maison de la chasse pour partager leur passion. Ils participent ainsi à la régulation des espèces mais aussi à l'entretien des chemins chers à nos amis randonneurs.

Les chasseurs souhaitent bien sûr partager la nature avec un plus grand nombre, dans le respect de chacun et avec un maximum de sécurité.

Pour une journée, vous pouvez être « Accompagnateur » et participer à une journée de chasse. N'hésitez pas à nous contacter, nous vous ferons découvrir l'organisation de la chasse mais avant tout la richesse du territoire que composent les communes de Valzergues et de Galgan.

Nous n'oublions pas tous ceux qui sont frappés par la maladie, la guerre et les évènements climatiques. Qu'ils retrouvent la quiétude dont nous pouvons profiter, nous, les ruraux de la France profonde.

# MEDIATHEQUE DE GALGAN

téléphone 05 65 63 81 50 – 06 50 26 06 35 – mail bibliogalgan@orange.fr



A la médiathèque de Galgan, vous trouverez un véritable lieu d'accueil et de convivialité, que vous soyez lecteur ou non, autour d'un café ou d'un thé, nous partagerons un moment de détente et d'échanges.



le mardi de 16h30 à 18h  
le mercredi de 9h30 à 11h  
le jeudi de 16h30 à 18h  
le samedi de 15h30 à 18h.

Dans ce lieu il y a :

- des jeux de société
- des DVD
- un puzzle en cours de fabrication
- du matériel et des techniques de dessin.



Pour tous, pour s'amuser, pour progresser ou bien ... pour illustrer le cahier de poésies.

**mais aussi DES LIVRES !!!! étrange non ?**

Nous accueillons les classes de l'école primaire environ toutes les 6 semaines.



## *Nous avons des projets pour l'année à venir :*

### *Des animations ponctuelles, par exemple :*

*un atelier de peinture sur toile pour fêter le 10ème anniversaire du musée Soulages de Rodez. (vacances d'hiver)*

*Un atelier de couture pour grands et petits, (+ de 6 ans)*

*Couture à la main, à la machine, surjeteuse... et aussi tricot, crochet*

### *Un réseau d'échanges de savoirs.*

*Tout le monde sait quelque chose, tout le monde cherche quelque chose. Rencontrons-nous pour partager ces savoirs.*

*Rendez-vous sur le panneau dans l'entrée de la médiathèque (photo)*

### *Une soirée jeu de société,*

*le premier vendredi de chaque mois. À partir de 20H.*

*La soirée commencera vers 19h par une auberge espagnole. Chacun apporte un plat pour 4 personnes.*

### *La première soirée commencera le vendredi 2 février*

*Pour toutes ces animations ou projets, rendez-vous sur notre page facebook.*

### *Médiathèque de Galgan*

*Nous publierons régulièrement nos informations et nos modalités d'inscription.*

*Enfin, depuis janvier 2023, nous appartenons au réseau des médiathèques du plateau de Montbazens. Nous sommes toutes interconnectées pour les réservations, les prêts, les retours, les réservations, les animations ... enfin tout quoi !*

*Vous avez envie d'un livre, d'un jeu... vous pouvez le commander, le retirer et le rendre dans la médiathèque de votre choix.*

*Pour finir, petit bilan en chiffres de l'année 2023 :*

<i>Nombre de lecteurs abonnés</i>	<i>130</i>
<i>Nombre de documents en fonds propre</i>	<i>2728</i>
<i>Nombre de prêts annuels</i>	<i>1395</i>
<i>Nombre de documents fonds MDA</i>	<i>2700</i>
<i>Nombre de jeux</i>	<i>128</i>



# **ASSOCIATION DES** **PARENTS D'ÉLÈVES**



L'école a repris en septembre avec 36 enfants et 2 postes d'enseignantes (5 CM2, 5 CM1, 2 CE2, 5 CE1, 9 CP, 3 GS, 2 MS, 5 PS2).

Sandrine MOREAU travaille avec les CE1, CE2, CM1, CM2, Claire PUECH travaille avec les PS2, MS, GS, CP. Martine BOYÉ assure son travail d'ATSEM et gère l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs. Aude JOUSSET s'occupe du ménage de l'école et gère la cantine avec l'aide de Martine BOYÉ.

Cette année les élèves continuent de profiter des sorties annuelles : piscine à Villefranche de Rouergue, gymnase à Montbazens, rencontres sportives au stade de Montbazens et à Compolibat. Ils fréquentent aussi la médiathèque de Galgan.

Plusieurs manifestations ont déjà eu lieu : réalisation et vente de jus de pommes, bourse aux jouets à Montbazens, marché de Noël avec spectacle de magie. D'autres manifestations restent à venir, une vente de gâteaux prévue au printemps et la kermesse qui aura lieu le 15 Juin 2024.

Cette année est particulière car les enfants ont la chance de partir en voyage scolaire :  
- Les MS, GS, CP partiront du 21 au 24 Mai à Toulouse en train.  
- Les CE1, CE2, CM1, CM2 partiront du 24 au 27 juin à Londres en avion.  
Ces voyages sont financés par l'association des parents d'élèves, la mairie et les familles.

Nous remercions la Mairie, les bénévoles ainsi que tous les participants aux différentes manifestations. Nous comptons sur vous pour les prochaines manifestations !

PS : En septembre 2024, l'opération jus de pommes est renouvelée, si vous avez des pommiers et que vous ne ramassez pas les pommes faites en profiter l'APE (contacter Jean-Rémy Salles 06.31.40.01.40)



**Cette année, le bureau a été renouvelé comme suit :**

**Président :** SALLES Jean-Rémy

**Trésorière :** RULHES Elodie

**Secrétaire :** DALMON Anaïs

Pour contacter le bureau de l'Association des Parents d'Élèves : [ape.galgan12@gmail.com](mailto:ape.galgan12@gmail.com)

L'APE tient à vous souhaiter ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette Nouvelle Année !



## GALGAN : Petite Ecole, Grands Projets.

L'école a repris en septembre avec 36 enfants inscrits pour cette année 2023-2024 (5 CM2, 5 CM1, 2 CE2, 5 CE1, 9 CP, 3 GS, 2 MS, 5 PS2).

En janvier, trois petites sections ont fait leur rentrée, faisant monter les effectifs à 39 élèves. Des nouvelles familles sont venues s'installer à Galgan venant remplir les bancs de l'école. Les effectifs se maintiennent et les enseignantes en sont ravies.

Sandrine MOREAU est toujours directrice de l'école et elle enseigne aux CE1, CE2, CM1 et CM2.

Claire PUECH est la maîtresse des maternelles et des CP. Cette année, elle a repris à temps partiel pour s'occuper de son petit garçon ; c'est Clémence CROUZET qui complète son temps partiel tous les vendredis.

Martine BOYÉ est l'ATSEM de la classe maternelle, elle accomplit sa sixième année. Elle est responsable de l'accueil périscolaire et de l'aide aux devoirs. Elle assiste également Aude JOUSSET à la cantine.

Aude s'occupe de la mise en place des repas livrés quotidiennement par l'entreprise Ansemble. Elle s'occupe aussi du nettoyage de la salle des associations mise à la disposition des enfants de l'école pour les repas. Elle est aussi responsable du ménage des classes.

Les élèves ont commencé les séances sportives au gymnase de Montbazens. Les activités de natation à la piscine de Villefranche De Rouergue ont eu lieu en début d'année scolaire. Tous les élèves ont pu en bénéficier.

Avec les écoles du réseau, un projet artistique sera exposé à la médiathèque de Montbazens à la fin du mois de mars.

La classe des maternelles travaille sur les contes.

La classe des grands a pour thème le travail des émotions.

L'année se terminera avec deux gros voyages. Les maternelles et les CP partiront visiter la ville de Toulouse au mois de mai. Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 partiront à Londres au mois de juin.

Les activités prévues cette année par l'APE et les enseignantes, permettront de financer une partie des voyages. L'autre partie sera financée par la Mairie et les familles.





*année 2022/2023*

*École de Galgan*

***LA CCPM***

---

# **COMMUNAUTE de COMMUNES du** **PLATEAU de MONTBAZENS**



La Communauté des Communes du Plateau de Montbazens exerce les compétences suivantes (rappel) :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions et d'intérêt communautaire,
- Actions de développement économique,
- Collecte et traitement des déchets,
- Création, aménagement et entretien de la voirie,
- Politique du logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire,
- Action sociale d'intérêt communautaire,
- Gestion d'un service public d'assainissement non collectif,
- Construction, entretien et fonctionnement des équipements culturels et sportifs,
- Service public de défense extérieure contre l'incendie.

2023, nous avons vu l'avancée de plusieurs projets :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été approuvé par le Conseil Communautaire le 23 juin 2023. Le dossier est consultable sur le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>
- Le Moulin de la Culture, place du Foirail Bas à Montbazens, a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il regroupe la Médiathèque, l'Office du Tourisme et le Musée de l'Art Chinois.

2024,

- Une extension de la zone artisanale de Lanuéjols,
- Le réaménagement de l'ancienne école (Foirail Haut) de Montbazens, intégrant plusieurs services publics :
  - Un espace France SERVICES pour vos démarches administratives,
  - Les bureaux du Centre Social,
  - Le Point Info Séniors,
  - La mini-crèche.

**NB** : MAISON DE LA SANTÉ de MONTBAZENS (bâtiment ancienne perception, près de la pharmacie), les travaux devraient commencer prochainement, le 1<sup>er</sup> trimestre 2024.



## PLATEAU DE MONTBAZENS

### LE MOULIN DE LA CULTURE



Le Moulin de la Culture inauguré en avril 2023, a ouvert ses portes le 14 décembre 2022. Cette ancienne minoterie requalifiée, situé au 11 Quartier du Vieux Bourg à Montbazens, abrite l'Office de tourisme, la médiathèque tête de réseau du Plateau, le Musée d'Art chinois et de Faïences anciennes, une salle d'exposition temporaire et la Salle du Moulin. Adeline MARTY, Adjointe du Patrimoine et Olivier GUINOT, Coordinateur du Réseau des Médiathèques vous y accueillent.

Ils peuvent compter sur les bénévoles du réseau de médiathèques et de l'office du tourisme pour enrichir le service apporté à la population en termes de permanences, d'animations et de promotion.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

**L'office de tourisme** intégré à la Communauté de Communes en octobre 2022, s'adresse aux touristes et aux locaux. Il assure la promotion touristique du territoire et valorise sa dynamique.

Mensuellement, un agenda est édité regroupant les visites et animations locales. Nous rappelons aux associations l'intérêt d'indiquer leurs animations en amont afin d'enrichir cet agenda.

Le nouveau logo de l'Office de tourisme paru en 2023, apporte dynamisme et modernité. Dans cet esprit, une refonte complète du guide pratique mettra prochainement en exergue l'attractivité du territoire en déclinant d'une part son offre économique et d'autre part son offre touristique.

Une nouvelle édition du topo-guide commun au Plateau de Montbazens et au pays Rignacois, regroupant 21 chemins de randonnée, au départ de chaque commune, sera dévoilé en 2024.

Un point d'information tourisme est présent également à Peyrusse-le-Roc, ouvert toute l'année avec des horaires plus étendus durant la saison estivale.

La **médiathèque** fait partie du réseau des médiathèques du Plateau de Montbazens, qui regroupe les bibliothèques de Brandonnet, Galgan, Lanuéjols et Roussennac ainsi que les points lecture de Compolibat, Lugan, Peyrusse-le-Roc, Privezac et Valzergues. La carte d'adhésion annuelle de 10 euros (gratuite pour les mineurs) donne accès aux 15 000 ouvrages (livres, cd, dvd) propriétés du réseau ainsi qu'aux collections de la bibliothèque départementale. Des animations, notamment pendant les vacances scolaires, sont régulièrement organisées (contes, ateliers de peinture, etc...).

Le musée **d'Art Chinois et de Faïences Anciennes** est ouvert aux mêmes horaires que le Moulin De La Culture, en visite libre.

La **salle d'exposition temporaire**, en visite libre, offre aux artistes (essentiellement locaux) un écrin sobre et visible pour leurs œuvres : peintures, sculptures, vitraux, photos, tapisseries, etc.

Le 1er de chaque mois, l'exposition est renouvelée. L'équipe du Moulin réalise une affiche de l'exposition et diffuse l'information auprès de la presse locale ainsi que sur les réseaux sociaux et le site internet.

La **Salle du Moulin**, municipale, est mise à disposition pour des réunions, formations et conférences, sur réservation auprès de la mairie de Montbazens 05.65.80.60.06.



**MOULIN DE LA CULTURE**  
11, Quartier du Vieux Bourg  
12220 MONTBAZENS  
05 65 63 77 94  
ot@plateau-demontbazens.com  
mediatheques.montbazens@gmail.com





Le Centre Social est un outil d'animation au service du lien social. L'association, grâce à une dynamique de réseau d'acteurs sociaux, vise à répondre de façon concertée aux attentes des publics du territoire : besoin de proximité, de solidarité, d'animation...

Grâce à ses salariées, bénévoles et partenaires institutionnels ou associatifs, le Centre Social présente un bilan positif et encourageant :

- un accueil inconditionnel du lundi après-midi au vendredi et de nombreux services rendus à la population (impressions, reliures de dossiers, plastification...)
- + de 750 familles adhérentes et + de 100 bénévoles impliqués
- 4 ateliers "échange de savoir" réguliers et 12 ateliers animés par des intervenants spécialisés
- des actions de soutien à la parentalité sous différentes formes : ateliers parents/enfants, temps d'échanges entre parents accompagnés par une professionnelle...
- un club ados avec des jeunes investis dans le territoire : animations au sein des ehpad, fabrication d'une cabane à livres, mise en place d'un jeu de piste à Peyrusse le Roc...
- des animations de la vie locale : fête du sport et de la famille à Vaureilles, chasse aux oeufs à Privezac, cafés numériques... et un soutien aux initiatives des habitants
- 208 enfants accueillis à l'accueil de loisirs et 31 à la microcrèche, + de 15 assistantes maternelles dans le cadre du Relais Petite Enfance
- + de 700 contacts dans le cadre du Point Info Séniors
- de nombreux partenariats locaux...

**S'il fallait finalement résumer cette année passée, nous pourrions nous satisfaire d'avoir le sentiment d'avoir fait notre part dans l'animation de notre Plateau et dans la création de lien social**

**Nous retiendrons de cette année des sourires retrouvés, de la confiance partagée avec les habitants, des échanges fructueux avec nos partenaires, des enfants, jeunes et adultes motivés pour construire des projets ensemble !**

**Belle année à toutes et tous !**

Centre Social du Plateau de Montbazens  
16 chemin de tournevic  
12220 MONTBAZENS - 05.65.80.45.47  
<http://www.centresocial-montbazens.fr>



# QUELLES SOLUTIONS POUR MES BIODÉCHETS ?

## Notre poubelle noire est trop lourde !

Avec un poids moyen de 207 kg par habitant et par an en Aveyron, la poubelle noire contient près de 85 kg de biodéchets qui pourraient être valorisés...



## La loi Anti-Gaspi

La loi Anti-Gaspi pour une Economie Circulaire, fixe au 1er janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels. Il s'agit pour les collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier leurs biodéchets.

## Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable

- restes alimentaires : os, pain, reste d'assiette, arêtes de poisson, coquilles de crustacés...
- préparation de repas : épluchures, noyaux, coquilles d'oeufs, marc de café...
- petits déchets verts : bouquet de fleur, plante d'intérieur...



## OK compostage :

préparation de repas et petits déchets verts



## Sac orange et / ou Compostage



## Quelles solutions s'offrent à moi ?

Les solutions de valorisation des biodéchets par la mise en place de composteurs ou de sacs orange sont en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire Aveyronnais.

- Certaines collectivités proposent déjà le **compostage de proximité** (individuel ou collectif) des restes de préparation de repas et des déchets verts. Adressez vous directement auprès d'elles pour récupérer votre composteur ou connaître le point de compostage le plus près de chez vous.
- Le SYDOM Aveyron déploie progressivement une **collecte des biodéchets en sacs orange**. Ce dispositif sera généralisé à tout le département à l'ouverture de l'installation KEREA à l'horizon 2026. Cette solution complémentaire au compostage permet de collecter les restes de préparation de repas, les déchets verts mais également les restes alimentaires qui ne peuvent pas être déposés dans un composteur classique. Pour connaître les communes ayant déjà intégré le dispositif contactez le SYDOM.

**SYDOM**  
Aveyron

## Quelles solutions pour mes biodéchets ?

La loi du 10 février 2020 (loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire dite loi AGEC), fixe au **1<sup>er</sup> janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels.**

Il s'agit pour les collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de valoriser leurs biodéchets afin de les détourner de la poubelle noire. Cette dernière, dont le poids moyen est de 207 kg par habitant et par an, ne contient pas moins de 85 kg de biodéchets qui pourraient faire l'objet d'une valorisation.

Les biodéchets peuvent être classés en trois grandes familles :

- **Les restes de préparation de repas** : épluchures, noyaux, coquilles d'œufs, marc de café...
- **Les restes alimentaires** : os, pain, reste d'assiette, arêtes de poisson, coquilles de crustacés...
- **Les petits déchets verts** : bouquet de fleur, plante d'intérieur...

Pour ce faire, la pratique du compostage de proximité ou du lombricompostage est encouragée ainsi que les comportements d'achat plus responsables afin de réduire drastiquement le gaspillage alimentaire encore trop important.

En complémentarité avec ces solutions, qui ne peuvent répondre aux attentes de tous les citoyens et pour aller plus loin encore dans les performances de détournement, le SYDOM Aveyron (Syndicat de traitement des ordures ménagères qui regroupe toutes les collectivités de collecte de l'Aveyron) déploie actuellement une collecte spécifique des biodéchets en petits sacs orange. Bien fermés à double nœud, ces sacs sont à déposer dans le même contenant que les ordures ménagères : ils sont ensuite séparés, sur une installation temporaire, par une technologie robotisée pour être déconditionnés et valorisés d'abord en compost puis en énergie par production de biogaz suivant un processus de méthanisation.

Ce nouveau dispositif concerne aujourd'hui 10 communes et, fort des résultats positifs observés, cette collecte en sacs orange sera étendue progressivement sur d'autres territoires en attendant sa généralisation à l'ouverture de l'installation KEREA prévue pour 2026.

Cette nouvelle collecte constitue un complément au compostage déjà pratiqué par de nombreux habitants et sera encouragé et largement développé.



# **MES NOTES**

